



UCARE Agroforesterie

BP Responsable d'Entreprise Agricole

Formation courte

- > Valider l'Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale à l'Emploi (UCARE) du Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole niveau 4)
- > Savoir mettre en œuvre une production agroforestière sur l'exploitation agricole

Contenu de la formation

- ☑ Identification des fonctions recherchées : production de bois, intérêts écologiques, agronomique, bien-être animal...
- ☑ Réalisation d'un diagnostic des arbres présents sur l'entreprise agricole
- ☑ Analyser les conditions du milieu pédoclimatique
- ☑ Définir l'intérêt des arbres en lien avec la production associée
- ☑ Définir les objectifs recherchés
- ☑ Élaborer un plan d'implantation des arbres : choix des espèces, estimation des espacements et la densité
- ☑ S'informer sur les possibilités de financement

Moyens et modalités pédagogiques

☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique

☑ Modalités pédagogiques

- Formateurs spécialisés
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique

La réussite se cultive ici.

Dates :

27 au 31 janvier 2025
et du 24 au 28 mars 2025

Durée :

70h sur deux semaines

Financement :

La formation, gratuite pour les personnes en recherche d'emploi, est financée par la région Pays de la Loire dans le cadre du programme VISA Métiers 2021-2024 (lot 15). Elle ouvre droit à rémunération selon le statut du candidat avant l'entrée en formation

Autres possibilités de financement :

CPF, CPF de transition, VIVEA, capitaux propres

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription sur le site internet.

Réaliser des tests de positionnement et un entretien de motivation pour valider la cohérence entre le projet de formation et le projet professionnel du candidat.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Modalités d'évaluation

L'UCARE est validée après soutenance orale avec support écrit sur un projet de mise en place d'une production agroforestière sur l'exploitation existante ou futur, devant un jury de professionnel.



Public concerné - Pré-requis

- Personne en phase d'installation
- Exploitant agricole, technicien bocage, technicien conseil en agriculture
- Avoir une qualification ou une expérience professionnelle :
 - justifier d'un diplôme de niveau 3 et 1 an d'expérience professionnelle
 - ou justifier d'un an d'expérience professionnelle dans le secteur agricole
 - ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle (tous secteurs)
- Maîtriser les savoirs de base (Lire, écrire, compter)

Conditions d'accès

Satisfaire aux tests de positionnement et à l'entretien de motivation organisés par le centre



Responsable pédagogique : Julie Fonson - T. 02 41 61 05 30
julie.fonson@educagri.fr

Assistante formation : Janic CHAMPION - T. 02 41 61 05 30
janic.champion@educagri.fr

→ lefresne-angers-segre.fr